

LA TROMPETTE A VACHE.

mis de notre famille. C'est un Bouctouche qui t'a lâchement spolié de ton héritage. Tous les jours je prie la Providence afin....

Ici s'arrêtant le manuscrit. La figure de Caraqueotte se troubla à la lecture de cette lettre. Il eut comme un vertige et porta la main à son front.

Son sang battait avec tant de force dans ses veines qu'il lui semblait qu'il allait briser ses artères.

Tout son corps avait tressailli par un tremblement convulsif.

Il mit le morceau de papier dans la poche de son gilet, se croisa les deux mains et les laissa tomber entre ses jambes dans l'attitude d'un homme qui venait recevoir une révélation foudroyante.

La comtesse avait vu pâlir Caraqueotte et elle était vivement intriguée par la pantomime qu'il faisait en achevant la lecture de la lettre.

Elle se leva de son siège et s'approcha de l'homme au chapeau de castor gris.

—Mais monsieur Caraqueotte fit-elle d'un ton de voix sympathique; qu'avez-vous? Vous me semblez tout interloqué. Vous sentez-vous malade?

—Cé n'est rien, répondit Caraqueotte, c'est un simple vertige causé probablement par la chaleur qu'il fait dans la chambre.

Caraqotte respira longuement. Il se leva, salua la comtesse et sortit de l'appartement.

Il décrocha son chapeau qui était suspendu à une patère dans le vestibule et asséna dessus un coup de poing énergique.

—C'est Malpèquo! Malpèquo est à Montréal! Malpèquo qui vit encore sous le nom d'Alphonse Briquet.

Caraqotte sortit de la maison en fermant la porte bruyamment.

En mettant le pied sur le trottoir l'homme au chapeau de castor gris donna cours à son émotion en répétant les mots Malpèquo! Bouctouche!

Caraqotte se rendit immédiatement à la station de police et demanda le détective Lafon.

Celui-ci était en train de griller une cigarette et caressait sur ses genoux le petit chien du sous-chef Niegelo.

Caraqotte s'appuya les deux bras sur les barres de cuivre au-dessus du comptoir, regarda le détective entre les deux yeux et lui demanda une entrevue de quelques minutes.

Le détective avec geste solennel montra le passage conduisant au bureau privé des officiers de la sûreté.

L'homme au chapeau de castor gris demanda à l'officier s'il pouvait lui donner son concours pour démasquer une imposture qui prive un jeune homme d'une héritage considérable. M. Lafon lui répondit qu'il se mettrait immédiatement à ses ordres.

Il fut entendu que la police devait mettre la main sur le petit Pito qui avait disparu pendant la promenade de Bénoni et de sa femme sur le chemin de Lachine.

La noce avait quitté le *Light House* vers six heures et à sept heures et demie les nouveaux mariés entraient chez le père Sansfaçon.

Pendant la première semaine de la lune de miel Bénoni devait pensionner chez son beau-père.

La chambre à coucher de nouveaux mariés devait être celle du Père Sansfaçon. Le bonhomme et la bonne femme devaient coucher pendant quelques jours dans le banc-lit de la salle à diner.

Après le souper qui fut gai comme le déjeuner et le diner Bénoni tira quelques touches d'un excellent cigare de cinq cents et expliqua à sa belle-mère ses projets d'avenir.

Il devait prendre une licence de cocher et s'acheter une attelage double. Il avait trouvé de son goût une jolie petite maison sur la rue Plessis, avec remise et écurie. Il se proposait de rouler la plus belle voiture de la stand de la place d'Armes.

A neuf heures la bonne femme Sansfaçon qui avait passé la nuit blanche la vieille baillait à se décrocher la mâchoire. Le vieux qui s'était un peu piqué le nez pendant le voyage roupillait dans une chaise bercante.

Bénoni fit observer à sa femme que l'heure était avancée et qu'il fallait songer à se coucher.

Ursule qui était assise sur les genoux de son époux la tête appuyée sur son épaule, poussa un soupir et leva un regard languoureux sur les yeux de son bien-aimé.

Elle lui pressa la main délicatement et dit:

—Chère belle-gueule, attends encore un petit brin.

(La suite au prochain numéro.)

LE VRAI CANARD.

MONTREAL 19 FEVRIER 1881.

CONDITIONS:

L'abonnement pour un an est de 50 centimes payable d'avance, pour 6 mois 25 centimes.

Le *Vrai Canard* se vend 3 centimes la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.

Les frais de Poste sont à la charge des Editeurs. *Greenbacks* reçus au pair.

Adresse:

H. BERTHELOT & Cie,
Bureau: 25, RUE STE-THERESE
En face de l'Hôtel du Canada
Boite 2144 P. O. Montréal.

Quartier St. Louis

En France la vigne souffre du phylloxera, en Canada Lavigne ne produit aucun fruit depuis qu'il a été implanté dans le consoil. Aujourd'hui Laberge veut faire couler la vigne.

Il arrivera à Lavigne ce qui est

arrivé au figuier dont parlent les Ecritures, il sera coupé et jeté au feu.

L'homme qui a représenté le quartier St. Louis depuis trois ans n'a pas eu assez de parole. S'il s'était fait aller comme l'échevin Allard, à la bonne heure, nous aurions eu du plaisir aujourd'hui d'engager les électeurs à le réélire par acclamation.

Dépeignons le dossier de l'échevin Lavigne. Qu'a-t-il fait dans sa carrière municipale? Son nom a-t-il été collé à quelque bonne mesure?

Nix comme erousse.

Lorsqu'il s'est présenté devant le conseil des questions où il fallait affirmer sa nationalité, nous avons toujours vu l'échevin Lavigne se faisant gros manche avec les Anglais.

Notre élément national est maintenant représenté si faiblement dans l'édilité qu'il faut à tout prix appeler aux honneurs civiques des hommes d'un patriotisme éprouvé, des hommes qui n'ont pas fritte aux yeux, des hommes enfin qui ont le courage de leurs opinions et qui ne canonnent pas lorsqu'il s'agit de rendre justice à nos compatriotes.

Le *Vrai Canard* sait que les électeurs canadiens-français du quartier St. Louis sont intelligents et patriotes et il prêche à l'ex-échevin Laberge une victoire éclatante.

Rallions-Nous.

Ralliez-vous, bleus et Rouges du quartier St. Laurent. Il faut passer au bob l'échevin Hagar, le fanatique et l'ennemi le plus acharné de notre religion et de notre race. Les électeurs se rappelleront que dans le comité de police l'échevin Hagar s'est prononcé ouvertement contre les catholiques. Rallions-nous et votons pour M. J. Barsalon.

AUX AGENTS RETARDATAIRES.

Plusieurs de nos agents négligent de solder les comptes que nous leur avons adressés. Nous les enverrons de nouveau avec ce numéro et s'ils ne se conforment pas aux conditions du journal nous serons obligé de rayer leurs noms de nos livres.

Les mineurs et leurs tuteurs.

Il n'y a pas un pays sur ce continent où des héritiers et des mineurs soient plus maltraités que dans la province de Québec. Un exécuteur testamentaire n'est pas obligé de rendre ses comptes, s'il n'y est pas forcé par les tribunaux, avant l'expiration de vingt années. Cela nous rappelle l'anecdote d'un sultan et de son grand Vizir. Le sultan avait un ours et il commanda à son vizir de lui apprendre à lire sous peine d'être

décapité. Le malheureux officier demanda des conseils à un ami. Ce dernier lui dit d'accepter la tâche à condition qu'il aurait dix années pour donner des leçons à l'animal.

—Mais à l'expiration des dix ans, dit le Vizir, ma position ne serait pas meilleure.

—Eh bien, lui répondit l'ami, dans dix ans le Sultan aura le temps de mourir, l'ours pourra mourir, vous-même vous aurez une chance de mourir. Les exécuteurs canailles ont à peu près les mêmes chances.

UNE VICTIME.

LE PARFAIT LOFEUR.

Le *lofer* doit être pénétré de l'importance de sa mission dans la société.

Il doit comprendre qu'il est une exception à la règle générale.

Il ne doit jamais travailler pour vivre parce que c'est trop commun de s'esquinter tous les jours à gagner quelques dollars pour les dépenser avec ses amis lorsqu'il peut vivre aux dépens des autres.

Le *lofer* s'appelle en français un parasite.

On appelait parasite chez les Grecs les prêtres chargés de surveiller le blé récolté sur les terres sacrées et de donner des repas dans les temples. Ces prêtres jouirent d'abord d'une telle considération, qu'ils prenaient séance parmi les magistrats; mais leur assiduité aux festins publics, leur intempérance finirent par faire prendre leur nom dans un sens injurieux. On appollo *parasite* quiconque venait effrontément s'installer à la table d'autrui pour s'y faire nourrir. On divisa le parasite en trois classes: 1o. les *derisores*, à qui l'on pardonnait leur avidité à raison des nouvelles qu'ils apportaient, des railleries qu'ils prodiguaient, de leurs efforts pour faire rire; 2o. les *adulatores*, qui prodiguaient à tout propos les louanges et les flateries, arrivaient ainsi à se faire inviter et tolérer; 3o., enfin, les *pluripatidi*, ou *laconici*, qui n'ayant ni l'esprit de faire rire ni celui de flatter, étaient de véritables *putras*, des souffre-douleurs, à qui l'on n'épargnait ni les humiliations ni les mauvais traitements, que l'on releguait souvent sur un escabeau, où on leur jetait des mets gâtés, du lait aigri, et qui acceptaient toutes espèces d'affronts, pourvu qu'on les laissât vivre en parasite de la classe la plus infime. Aujourd'hui, c'est à peu près comme autrefois. Le parasite de l'antiquité est le *lofer* du siècle.

Le parasite appartient à cette classe de flatteurs qui vivent toujours aux dépens de ceux qui les écoutent.

Notre *lofer* est l'homme qui sait le mieux les heures où les ivrognes riches vont prendre leur absinthe.

Le *lofer* ordinaire est un adorateur du bois tordu, qui loupe chaque fois qu'on l'invite.